

Dynamiques et projets territoriaux



Images : Fotolia ©

Quand l'agriculture impulse le développement local

Par Philippe Ballan, président de l'AIMVER

3

Guérande, une coopérative de territoire entre terre et mer

Par Thibaut Caillère et Truong-Giang Pham, chargés de mission de Sol et Civilisation

6

«Quelle gouvernance pour nos territoires ? »

Groupe Chartreuse de Sol et Civilisation

8

Agriculture et territoire : vers un destin commun

Groupe Camboulazet – Aveyron

Synthèse de René Caspar, membre du Comité d'Orientation de Sol et Civilisation

10



Michel LEDRU, président de Sol et Civilisation

Le monde agricole vit, ces dernières années, de profonds bouleversements socio-économiques. La PAC et ses mesures structurelles mises en place pour contrebalancer la libéralisation des marchés agricoles deviennent insuffisantes face aux déséquilibres macro-économiques. Au lieu d'une plus grande régulation des marchés, beaucoup d'Etats font le pari d'un rééquilibrage naturel. Or, ce pari paraît très risqué et les théories ultralibérales qui les sous-tendent sont de plus en plus remises en cause.

Plus globalement, la mondialisation perturbe les économies locales ballottées par les retournements des marchés et fragilisées par les délocalisations.

Alors, comment réagir ? Nous restons convaincus que les territoires, ces espaces de projet et de solidarité, peuvent être le creuset d'une autre voie, à la fois performante et adaptative. Ce sera précisément le propos de nos prochaines assises, le 7 octobre. Plusieurs personnalités et des réalisateurs de projets territoriaux ont déjà répondu favorablement à notre invitation et je vous invite d'ores et déjà à réserver votre journée.

Dans cette Lettre de printemps, nous ouvrons la discussion et vous proposons quelques premiers éclairages :

- Avec Philippe Ballan, président de l'AIMVER, sont abordés les cas concrets d'imbrication des logiques agricoles dans les logiques territoriales et le partage des intérêts.
- Avec Charles Perraud et François Lecallo, vous verrez comment une coopérative est lentement devenue, au fil de l'histoire et par la volonté des paludiers, un acteur clef dans son territoire.

Nous revenons sur les débats organisés ces dernières semaines par les associations locales qui se réfèrent au projet Sol et Civilisation :

- Avec le groupe Chartreuse, nous nous interrogeons sur la gouvernance des territoires, problématique essentielle si l'on veut des territoires effectivement vivants et entreprenants.
- Avec le groupe de Camboulazet, nous revenons sur l'intervention de Bertrand Hervieu, qui nous expose une vision éclairante et prospective sur le devenir de l'agriculture dans une société en mouvement.

Je vous souhaite une bonne lecture et vous invite, pour prolonger la réflexion, à découvrir notre dernier cahier qui souligne combien le territoire et le développement durable peuvent former un couple d'avenir.

Quand l'agriculture impulse le développement local

Par Philippe Ballan, président de l'AIMVER – Association des Ingénieurs pour la Mise en Valeur de l'Espace Rural

L'association AIMVER de « mise en valeur de l'espace rural » s'attache depuis une vingtaine d'années à une réflexion sur l'avenir de l'espace rural. Au départ association d'ingénieurs, très impliquée dans les problématiques de développement d'activités (artisanales, commerciales, voire industrielles) et en lien avec la DATAR, elle est engagée aujourd'hui dans une réflexion plus globale, incluant les politiques de protection et valorisation du patrimoine naturel et culturel. La publication trimestrielle AIMVER-Infos est destinée à nourrir la réflexion des membres de l'association pour leurs actions bénévoles sur le terrain dans la France entière.

L'Association AIMVER et Sol et Civilisation ont développé depuis deux ans un partenariat dont un des volets concerne un échange éditorial. Sol et Civilisation a donc le plaisir de vous proposer un article de Philippe Ballan, président de l'AIMVER.

La dynamique des territoires ruraux ne repose plus sur la seule activité agricole. Ceci tient en premier lieu à la décroissance démographique de la population agricole, en deuxième lieu au développement de l'habitat rural et des « rurbains », en troisième lieu au fait que les systèmes de production ne sont plus en rapport avec les besoins locaux. Il y a sans doute divers autres facteurs.

Il existe cependant des situations où la vitalité du milieu est encore directement liée à l'initiative agricole. Quelques études de cas peuvent nous en convaincre. Ci-après seront examinés trois projets, chacun d'eux illustre une problématique différente, mais apporte chaque fois une contribution déterminante au développement local. Voilà une information encourageante pour la profession agricole en quête de reconnaissance par la société.

Etudes de trois cas d'initiative agricole

La mise en œuvre de pratiques environnementales en élevage laitier en Poitou

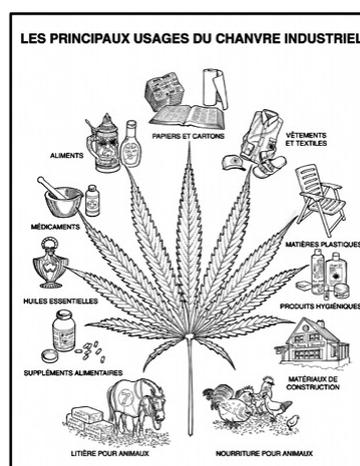
A l'initiative d'une antenne régionale du BTPL, le Bureau Technique pour la Promotion Laitière, la coopérative laitière de la Sèvre à Celles-sur-Belle (79) a entrepris de mesurer les impacts de l'activité de production et de transformation sur l'environnement (en particulier les émissions de gaz à effet de serre et la consommation énergétique d'origine fossile), et d'identifier les mesures d'atténuation possibles des effets jugés néfastes, comme l'utilisation énergétique de biomasse et les nouveaux emballages recyclables. L'action PARMEELI (Partenariat Régional pour la Maîtrise de l'Energie

et de l'Eau en production de Lait et dans l'Industrie laitière) a ainsi démarré en 2007, mobilisant une dizaine de partenaires (Ecole de laiterie, INRA de Rennes, association Solagro, Chambres d'agriculture, Institut technique Actilait, ainsi que d'autres coopératives). Des emplois sont créés. Cette démarche d'« éco-conception » correspond parfaitement aux objectifs et déclarations du Grenelle de l'Environnement, pour lequel non seulement écologie et économie sont compatibles, mais où l'écologie est créatrice de projets et de richesse.

La réintroduction du chanvre industriel en Isère

Lorsqu'à Mens, en 2001, à l'occasion d'une exposition au Musée du Trièves, les érudits locaux présentent au public l'histoire glorieuse du chanvre, la découverte est

totale, et les agriculteurs n'ont qu'une envie : relancer la culture du chanvre industriel, abandonnée depuis 200 ans ! Ils créent en 2002 l'APCI, Association pour la Promotion du Chanvre Industriel, en Isère. La DIACT attribue un statut de PER (pôle d'excellence rurale) au projet « Avenir Chanvre ». Le Ministère de l'Agriculture soutient le projet. Les utilisations du chanvre après défibrage sont nombreuses (isolation, plasturgie, textile). La « filière » comprend la transformation



de la paille qui sépare la fibre « technique », les fibres textiles et la chènevotte, partie ligneuse qui, mélangée à la chaux, constituera des briques. La graine, le chènevis, est donné aux oiseaux ou est transformé en huile (30%) et protéines (25%). 24 producteurs sont maintenant engagés et cultivent 110 ha de chanvre.

La vente directe et la diversification en Ile de France

Si le Bassin Parisien est globalement caractérisé par le système d'exploitation dit des « grandes cultures » (Beauce, Brie, Vexin, Hurepoix, etc), destiné à des marchés nationaux, voire internationaux, il y a aussi une tradition de production de petits producteurs pour les marchés de proximité (production maraîchère, fruitière, production de roses). Mais aujourd'hui ce sont les grandes fermes elles-mêmes qui cherchent des compléments de revenu dans la diversification (hébergement touristique labellisé, accueil de scolaires, hangars à caravane, salles de réception) et aussi dans la vente directe (boutique du terroir, vente à la ferme). Symptomatique de cette activité, la manifestation annuelle de la Balade du Goût, créée il y a 13 ans en Seine-et-Marne, rassemble maintenant 85 fermes franciliennes.

Les trois cas présentés ici ont des traits communs :

- il existe **une organisation de producteurs**. L'initiative individuelle

de l'agriculteur est vite confrontée à des contraintes extérieures pour l'approvisionnement, la transformation de ses produits, l'accès au marché, des problématiques qui nécessitent une organisation collective des producteurs : coopérative en Poitou, groupement de producteurs en Isère, organisation *ad hoc* par les Chambres d'Agriculture en Ile-de-France.

- **la volonté politique** doit être mobilisée : en Poitou, le souci environnemental est porté par la détermination des élus régionaux en Isère, et le Conseil Général s'est mobilisé. Il est vrai que les résultats auront aussi été retardés et réduits par un certain manque de suivi de cet organisme. L'Ile-de-France, qui était très en retard sur les autres régions et qui fut la dernière à créer un Comité de promotion et à avoir un stand au Salon de l'Agriculture, a la volonté politique d'une agriculture vivante sur sa région « métropole ».



Fotoia ©

- Il y a toujours une **prime à l'innovation**. Avec le chanvre, c'est la recherche de matériaux isolants nouveaux et l'apparition des maisons écologiques, qui aura permis de générer l'émulation nécessaire à la participation des acteurs en premier lieu desquels les producteurs. En Poitou, les techniques innovantes sont nécessaires pour l'utilisation du biogaz, comme pour celle de la biomasse énergétique. N'y a-t-il pas aussi une belle part d'innovation dans la restauration en salles de réception de bâtiments de ferme anciens, comme dans le montage collectif de la Balade du Goût, qui associe en un ou plusieurs circuits de visites toute une gamme de productions ?

Impacts économiques, sociaux et environnementaux sur la petite région

La mesure de ces impacts renvoie à la question des indicateurs. Le simple bon sens conduit à proposer :

- l'accroissement de la production et la création de richesses ;
 - le maintien d'exploitations ;
 - la création d'entreprises (de la filière) ;
 - la création d'emplois ou le maintien d'emplois menacés ;
 - le maintien des services de proximité, voire leur accroissement ;
 - les aménités créées et effets environnementaux.

Pour opérer les mesures ci-dessus, encore faut-il pouvoir comparer la situation créée « avec projet » à une situation où on serait resté « sans projet ». On fait l'effort de mesurer cet écart estimé dans le cas d'un investissement localisé et d'envergure, et en vue d'une décision à prendre, et/ou pour le choix entre plusieurs alternatives. Le faire en milieu diffus et en absence de tout enjeu décisionnel est plus difficile. C'est la raison pour laquelle on en reste souvent à une approche qualitative et intuitive, qui est toutefois suffisamment caractéristique des effets induits positifs.

La filière chanvre en Isère

La douzaine d'agriculteurs engagés dans la nouvelle production ont consolidé la fiabilité de leur exploitation : marge brute supérieure aux autres cultures. La plante n'a besoin ni d'eau d'irrigation, ni de pesticides, un atout environnemental certain.

La Société d'Intérêt Collectif agricole a été créée en 2007, et l'unité « Chanvra » en 2008.

L'APCI a constitué un réseau de 200 personnes et institutions, où l'on trouve les grandes écoles grenobloises et lyonnaises et des instituts spécialisés français et allemands. Enfin, la réintroduction d'une culture « historique » peut avoir un impact culturel important, comme la création de manifestations thématiques et autres.

Les MAE en élevage laitier du Poitou

La production d'énergies renouvelables y est conjuguée à un ensemble de mesures touchant la conduite des systèmes d'élevage, les bonnes pratiques en matière de fertilisation et l'optimisation des itinéraires techniques et des aménités comme la conservation des paysages. Les protagonistes de la démarche ont pu, à travers l'analyse des cycles de vie des produits, trouver de nombreux sujets de recherche. Surtout, ils ont permis aux éleveurs de surmonter les critiques généralement portées aux exploitants, et de faire apparaître ceux-ci comme moteurs d'un développement local durable, au bénéfice du pays tout entier.

La diversification en Ile-de-France

L'espace rural doit répondre à diverses attentes correspondantes à des groupes sociaux bien identifiés. On adoptera une typologie simple en 3 catégories d'utilisateurs d'espace rural : d'abord, les producteurs, utilisateurs de ressources, et les entreprises d'aval qui leur sont donc liées ; ensuite, les habitants des espaces ruraux, qui attendent une certaine qualité de vie et de services ; enfin, la collectivité nationale, dont les besoins d'espace, de détente et de « racines » doivent pouvoir s'assouvir. C'est à propos de celle-ci que l'on peut mesurer l'impact du « projet » : parcourir des campagnes où la notion d'accueil à la ferme a encore une signification, où le bâti n'est pas ruiné ou en voie de l'être, où les chemins de randonnée sont entretenus, où la notion de pays garde du sens malgré l'urbanisation proche.

Les agriculteurs : un nouveau recours pour dynamiser l'espace rural ?

Les trois expériences décrites plus haut sont une illustration des possibilités qui se rencontrent dans le milieu rural français : des entreprises agricoles familiales qui se regroupent autour d'un projet et animent leur petite région. Il y a des exemples anciens, comme celui, si souvent cité, du fromage de Beaufort et du Beaufortinillyn, et il y a aussi beaucoup de projets à inventer !

Les efforts des agriculteurs envers la société civile ne sont jamais vains ; encore faut-il que celle-ci perçoive ce qu'il en coûte et leur en soit reconnaissante. En matière d'environnement et d'entretien de l'espace, que de progrès accomplis depuis les assises de l'Eau en 1991 (il y a moins de 20 ans !), qui stigmatisaient pour la première fois le caractère « pollueur » de l'agriculture ! En matière de traçabilité, aussi, de nombreuses « démarches qualité » ont été entreprises. En matière de contribution aux dynamiques rurales, on assiste bien aujourd'hui à une plus grande présence de l'agriculture. ■



Nota : pour approfondir les cas présentés, se rapprocher des correspondants AIMVER :

- Environnement Poitou :
BTPL/ François Fuchs – 0549529290
- Chanvre Isère :
APCI/ Philippe Richard – 0476346265
- Vente directe, Balade du Goût Seine-et-Marne :
Chambre d'Agriculture/ Rémi Fortier –
0164793000

Guérande, une coopérative de territoire entre terre et mer

Par Thibaut Caillère et Truong-Giang Pham, chargés de mission de Sol et Civilisation

Dans cette Lettre consacrée aux dynamiques de projets, nous avons voulu laisser une place particulière au projet ambitieux de la coopérative de sel de Guérande. Construite autour d'un produit initialement peu valorisé économiquement et alors que les producteurs souffraient d'une image sociale négative, la coopérative, outil au service des paludiers, leur a permis, au fil des projets, de vivre de leur métier et d'entourer le produit d'une image très positive dans la société. Cet article retrace ce cheminement qui après avoir recréé les conditions d'une valorisation économique et sociale a pu faire émerger le paludier comme acteur essentiel du territoire.

L'origine du sel de Guérande remonte bien avant l'ère chrétienne, plongeant ses racines dans l'Âge de fer. Depuis des siècles, les terres, la mer et les hommes ont interagi pour extraire de l'eau une substance vitale pour l'homme : le sel. Ce sel, sans lequel le métabolisme humain ne peut survivre, fut très recherché pendant longtemps, au point de se voir attribuer une importance stratégique et militaire, avec notamment les routes du sel sous l'Antiquité et au Moyen Âge. L'exploitation du sel en presqu'île de Guérande a marqué de son empreinte le paysage, comme le fait remarquer Charles Perraud¹. En effet, avant d'utiliser l'énergie solaire pour évaporer l'eau et extraire le sel, les hommes utilisaient le feu, ce qui a conduit jusqu'au milieu du 6^e siècle au déboisement massif du territoire.

La révolution technique induite par l'évaporation de l'eau de mer a lentement remodelé le paysage de la presqu'île, et près de mille ans furent nécessaires avant que l'ensemble des salines soient mises en exploitation. Ainsi, vers 1800, près de 10 000 œillets² sont gérés et c'est aussi vers cette période que l'exploitation du sel a connu son développement le plus important. La faible rémunération du travail du sel rendait obligatoire l'existence d'autres sources de revenu. Ainsi, pendant très longtemps, chaque famille se devait d'exploiter quelques surfaces de terres agricoles pour fournir le fourrage des animaux, ainsi que quelques vignes sur les coteaux. Cette pluriactivité des paludiers de la presqu'île, rendue nécessaire par les faits, a conduit à une forte imbrication des logiques territoriales terrestres et maritimes. Par exemple, comme l'explique François Lecallo³, l'existence de l'élevage dans les zones limitrophes obligeait le maintien de mares pour abreuver les animaux. Cela permettait de retenir l'eau douce afin qu'elle ne vienne pas dissoudre l'eau des salines. Les logiques agricoles et salicoles se complétaient ainsi.

¹ Paludier, administrateur et ancien directeur de la Coopérative, président de l'association nationale des sites remarquables du goût

² Une « saline », exploitation salicole, est organisée en différentes parcelles (en amont des cristalliseurs) appelées « œillets ».

³ Paludier, administrateur et ancien président de la Coopérative.

Les deux autres révolutions techniques qui ont transformé la vie des paludiers et celle de leurs familles sont l'arrivée de la brouette montée sur pneumatique et la mécanisation du transport du sel. L'une et l'autre vont lentement bouleverser les méthodes de travail et la pénibilité de la profession. La brouette montée sur pneumatique rend possible le déplacement de lourdes charges à travers l'ensemble des œillères sans abîmer l'argile et les accotements. Le tracteur permet de charger hors des salines d'importantes quantités de sels. Ces évolutions, qui paraissent d'abord anodines, ont contribué à modifier la pénibilité du métier et donc en partie la perception qu'en avaient les paludiers et l'ensemble de la société.

Parallèlement à ces révolutions techniques, et de façon bien plus profonde, la transformation de l'économie du sel et l'arrivée de nouvelles générations de paludiers ont radicalement changé le visage de la presqu'île de Guérande.

Le sel, la coopérative et la raison marchande

D'abord concernant la sociologie des paludiers, jusqu'à la fin des années 60 le métier souffrait d'une image très négative, ajoutée à la pénibilité du travail et au faible revenu. Les enfants de paludiers ne souhaitaient en aucun cas poursuivre dans cette voie. En une petite décennie, une nouvelle génération est venue s'installer dans les marais. Engagée et motivée, elle a cherché à reprendre l'outil en améliorant les débouchés. C'est ainsi que lentement s'est opérée une grande transformation économique de la filière salicole sur Guérande.

Jusque dans les années 70, l'aval de la production était contrôlé par un négociant unique, la Compagnie des Salins du Midi. Celle-ci disposait d'un pouvoir sans équivalent sur les paludiers, d'autant plus que depuis plusieurs décennies l'assise économique de la filière était largement entamée par les importations et l'extraction minière de sel. Ainsi, les paludiers de

Guérande livraient le sel au négociant, qui pouvait fixer de façon discrétionnaire le prix et les quantités achetées. Face à ce déséquilibre important, l'esprit des fondateurs du groupement des producteurs de Sel a été de permettre aux paludiers de reprendre le contrôle de leurs productions et de lentement acquérir une autonomie décisionnelle.

Avant d'atteindre cet objectif, le groupement, soucieux de transmettre les techniques et outils dans de bonnes conditions aux nouveaux arrivants, créa le centre de formation professionnelle des paludiers à la Turballe. L'initiative très innovante consiste à répondre aux besoins des futurs installés pour leur permettre de reprendre l'activité dans de bonnes conditions. C'est aussi une façon de capitaliser et transmettre un savoir-faire menacé. Cette démarche s'apparente avant l'heure à l'esprit de la démarche de Gestion Territoriale des Emplois et des Compétences mise en place actuellement sur de nombreux territoires. La coopérative agricole connaîtra son statut officiel en 1988. Par la suite, elle enchaîne les démarches qualité (mention Nature et progrès, Label rouge) et les initiatives communicationnelles (Maison du Sel, qui deviendra Terre de Sel) et promotionnelles (Les salines de Guérande), pour positionner le sel de Guérande dans les rayonnages des Grandes et Moyennes Surfaces (GMS). Les campagnes de communication et les différentes opérations de sensibilisation (visites des marais par un public scolaire et les touristes) contribuent par ailleurs à faire naître une image de qualité gustative, différenciée de ses concurrents. C'est ainsi que dans les récentes années ce sel a acquis une certaine rentabilité, y compris dans les réseaux des GMS.

Les paludiers et le territoire

Les efforts de communication de la profession ont été essentiellement axés sur un public jeune, d'abord pour transmettre une certaine image du sel et ensuite faire naître chez les enfants un intérêt pour le métier et le produit. Parallèlement, l'autre public cible se trouvait être les touristes de passage dans la presqu'île de Guérande, attirés d'abord par l'environnement exceptionnellement préservé et la proximité immédiate de l'océan. Les vecteurs de la communication ont été la presse, les voyages scolaires et les visites des salins. Au bilan de ces campagnes, une image très positive est apparue et le sel de Guérande s'est trouvé assimilé à un produit de territoire, de qualité et de tradition. Cette image positive s'est ainsi répandue dans l'ensemble de la société et sur tout le

territoire national. Or, lorsqu'on interroge Charles Perraud et François Lecallo quant à l'image véhiculée par les paludiers sur leur propre territoire et quant à leur implication avec les autres acteurs, la réponse semble plus nuancée.

Concernant le premier point, alors que les paludiers de Guérande bénéficient d'une reconnaissance très positive au niveau national, leur image reste difficile à valoriser auprès des populations locales, qui perçoivent encore un métier pénible et mal rémunéré. Cependant, l'occupation de l'espace maritime et l'implication des paludiers dans la remise en état du territoire lors des grandes catastrophes (Erika, Prestige ou, plus récemment, la tempête Xynthia) ont sans doute contribué à promouvoir l'image d'un destin commun et de paludiers responsables et solidaires.

Concernant la relation aux parties prenantes du territoire, les familles de paludiers se sont progressivement recentrées sur les salines, cédant les terres agricoles au profit de l'aménagement du territoire, de la préservation des milieux naturels et parfois de nouvelles constructions. La reprise économique de l'activité liée au sel, la spécialisation mais aussi la pression foncière y ont contribué. Ce retrait de l'activité agricole a permis de spécialiser les paludiers dans la production de sel, ce qui a libéré la main d'œuvre familiale et favorisé les gains de productivités.

La contrepartie est un lent abandon des activités complémentaires et l'installation sur le

territoire de nouvelles populations et activités ayant de moins en moins de relations avec l'exploitation du sel. L'économie du sel, malgré son importance, doit désormais composer avec l'économie touristique, également source de valeur ajoutée et d'emploi. Par ailleurs, les salines sont un lieu de nidification et d'alimentation pour de nombreuses espèces d'oiseaux et de poissons. Cette qualité environnementale est un atout dont profitent de nombreux utilisateurs : les promeneurs, les ornithologues, les chasseurs, etc.

L'emprise territoriale des salines et leur position d'interface entre la terre et la mer font des paludiers les acteurs stratégiques dans la gestion de toutes les dimensions du territoire. Leurs rôles de médiation ne pourront que se renforcer face à des intérêts économiques de plus en plus importants. Il est ainsi indéniable que de l'action ou de l'inaction des paludiers et de leur coopérative naîtront des modalités de gestion territoriale dont le suivi dans les années à venir sera source d'enseignement pour d'autres territoires. ■



Marais salants de Guérande.

Sol et Civilisation

Retour sur la soirée-débat « Quelle gouvernance pour nos territoires ? »

Groupe Chartreuse de Sol et Civilisation

Le 11 février dernier, le Groupe Chartreuse de Sol et Civilisation organisait à Saint Laurent du Pont (Isère) une soirée-débat avec le soutien de LDA (Les Développeurs associés), de la mairie de Saint Laurent du Pont, du Parc naturel régional de Chartreuse et de l'association nationale Sol et Civilisation. Malgré la neige, une cinquantaine de personnes étaient présentes. Cet article résume quelques uns des grands points échangés. Pour aller plus loin, vous pouvez écouter et télécharger l'intégralité des interventions sur le site Internet (www.soletcivilisation.fr).

« N'oublions jamais, proclamons que le vivant est la fin, le reste est moyen ! »¹. Sur ces mots d'Edgard Pisani, Pierre Baffert² a introduit la soirée et rappelé l'importance de la gouvernance comme outil pour manager le territoire. Or, les territoires du XXIème siècle, en Rhône-Alpes, en France et probablement ailleurs dans le monde sont confrontés à un défi commun : la conduite d'un développement durable. Désormais, chacun est appelé à en être acteur. Cela nécessite de mêler les points de vue et de rassembler dans la réflexion et l'action pour prendre en charge la complexité des situations. A ce titre, René Caspar³ a mis l'accent sur la nécessité de changer globalement les comportements, dans le respect des compétences et des autonomies. Pour favoriser ce changement, il faut que le projet de territoire soit co-construit, c'est-à-dire, qu'il soit le fruit d'une rencontre entre les acteurs concernés. Cette étape constitue un point de non retour pour la réussite des dynamiques territoriales. Selon René Caspar, qui a été l'ancien directeur du premier plan régional de Midi Pyrénées, le management durable du territoire s'appuie également sur la capacité d'adaptation aux situations, c'est pourquoi les modalités de gouvernance sont appelées à être renouvelées tout au long du processus de développement.



Ville de Saint Christophe, en Isère.

En retraçant l'histoire du parc de Chartreuse, Jean-Paul Claret⁴ a expliqué comment l'expérimentation d'une gouvernance « stalagmite » a cherché à confronter les points de vue des acteurs chartroussins pour élaborer une cohérence territoriale. C'est l'objet même de l'outil parc synthétisé dans la Charte. Le maire d'Entremont-le-Vieux a fait siens les propos de René Caspar, en rappelant que le souci de fédérer « élus » et « non élus » demeure un axe fort pour le parc de Chartreuse. Avec sa casquette politique et administrative, Cécile Gallien⁵ a ensuite illustré les tenants et aboutissants qui font de la gouvernance un outil essentiel pour le développement durable des habitants de l'Emblavez. Dans cette région de Haute-Loire, le bien-être, l'attractivité, l'équilibre des filières économiques, la qualité du vivre-ensemble, la prise en compte des diversités communales sont apparus comme des dimensions cruciales du projet de territoire. Rapprocher le citoyen de l'action collective sans se restreindre au particularisme ; travailler une vision partagée ; faire émerger les synergies tout en préservant l'autonomie. Voilà quelques uns des objectifs de gouvernance que la communauté de communes a voulu traiter en écoutant l'ensemble des acteurs du territoire, en favorisant leur organisation et en respectant l'autorité politique et décisionnelle des élus. La directrice de l'intercommunalité a ainsi placé la gouvernance du territoire sous le sceau de la confiance et l'a tournée vers une meilleure programmation des politiques, pour gérer physiquement

¹ Extrait de *Vive la Révolte ! Un vieil homme et la politique*, E. Pisani, 2006, éditions du Seuil.

² Président de l'association Groupe Chartreuse de Sol et Civilisation, membre du comité d'orientation de Sol et Civilisation.

³ Consultant, professeur à l'École d'ingénieurs de Purpan, ancien haut-fonctionnaire à la Datar, membre du comité d'orientation de Sol et Civilisation.

⁴ Maire d'Entremont-le-Vieux, 1^{er} vice-président du Parc Naturel Régional de Chartreuse (www.parc-chartreuse.net) et conseiller général de Les Echelles (Savoie).

⁵ Maire de Vorey sur Arzon (Haute Loire) et directrice de la communauté de communes de l'Emblavez (www.cc-emblavez.fr).

et concrètement le quotidien (infrastructures, services) mais aussi soutenir une stratégie à long terme (maintenir l'engagement, analyser les tendances).

Le témoignage de Michel Ledru⁶ puis l'intervention d'André Vallini⁷ ont progressivement amené la question de la gouvernance sur le terrain de l'organisation des territoires, sans pour autant l'y limiter. Le président de Sol et Civilisation a promu une organisation territoriale qui favorise l'ouverture et la rencontre entre les acteurs du territoire, soulignant à ce titre l'intérêt des Pays et de leurs conseils de développement. Selon l'ancien agriculteur, également maire d'une petite commune de Haute-Normandie, cet échange mutuel, en particulier entre agriculteurs et associations de protection de la nature, est une condition nécessaire pour prendre la mesure de la complexité des problématiques auxquelles chacun est confronté en tant qu'acteur du territoire et/ou professionnel d'un secteur d'activité. Enfin, André Vallini a précisé certains malentendus sous-jacents au thème de « l'organisation territoriale ». S'il nécessite quelques simplifications, le mille-feuille souvent décrié reflète aussi une spécificité et une richesse démocratique. La commune en est la brique de base et un maillon important de la proximité entre les citoyens et leurs élus. Concernant les Pays, le membre du Comité Balladur avance avec incertitude. Les pays montrent effectivement leur pertinence quand ils se positionnent comme des structures de prospective. Lorsqu'on s'intéresse à la gestion du territoire, le niveau pays ne lui semble pas paraître le plus pertinent. Que l'on soit intercommunalité ou Pays, il s'agit avant tout de laisser s'exprimer la créativité des acteurs et élus locaux notamment. Néanmoins un principe démocratique doit être préservé : contenir la tendance technocratique du syndicat de gestion pour ne pas éloigner les élus de leur légitime pouvoir décisionnel. En cela le grossissement des structures de développement local représente souvent un risque.

Sous les caprices des cieux, qui ont retenu Claude Beaufort⁸ au nord de la France, cette soirée fut l'occasion de démontrer par l'exemple la réactivité des territoires. Et René Caspar, remplaçant au pied levé l'animation des échanges, nous a conduit en conclusion sur une conviction certainement partagée : le management du territoire est une invention permanente pour impliquer des acteurs divers, les appeler à éclairer et enrichir les décisions. ■

⁶ Agriculteur, maire de Bosc-Guérand-Saint-Adrien (Seine Maritime), ancien président de la Fédération nationale des producteurs de lait, président de Sol et Civilisation.

⁷ Député, président du Conseil général de l'Isère, membre du Comité Balladur pour la réforme des collectivités territoriales.

⁸ Journaliste, ancien président du Conseil de développement du Pays de Thiérache et membre du comité d'orientation de Sol et Civilisation.

Le « Groupe Chartreuse » : ses origines et ses hommes ...

... ou l'histoire, en deux temps, de la relation entre le PNR de Chartreuse et Sol et Civilisation.

Premier temps : Sol et Civilisation est demandeur d'un témoignage. Le président du « petit dernier » Parc (porté sur les fonts baptismaux en 1995) est fier d'expliquer le système de gouvernance adopté. Fier et confiant : au cours des cinq précédentes années, l'association des forces vives du territoire à l'élaboration de la charte a été un vrai succès ; pourquoi douter de la pérennité de cette réussite dans la simple adaptation du système de gouvernance au statut du syndicat mixte de gestion qui remplace l'association originelle ?

Deuxième temps : le même homme interroge Sol et Civilisation. Il veut comprendre pourquoi la « belle » architecture dont il était si fier, équilibrée entre Comité Syndical et Conseil de Massif, pourvoyeurs à parité d'un Comité Stratégique prometteur, ne fonctionne pas. Avec quelques « ouvriers de la première heure » du PNR, il adhère aux valeurs humanistes et à l'approche « recherche-action » de Sol et Civilisation sur le champ de la gouvernance et crée le Groupe en 2005.

Dans la foulée de sa création, une démarche exploratoire est lancée sur deux cantons de Chartreuse autour d'un sujet pratique : la gestion du vivant. Près de 60 personnes sont interrogées ; elles reconnaissent effectivement toute la difficulté de « faire des projets de territoire » et conviennent de la nécessité d'innover encore dans le champ de la gouvernance.

Voilà l'origine du « Groupe Chartreuse », créé par 10 personnes *, dont 7, à divers titres, ont participé à l'aventure du Parc et vécu le dysfonctionnement des relations entre les sous-ensembles de son organigramme.

Le Groupe est convaincu du rôle central de l'homme, acteur responsable du développement durable des territoires ; il se veut force de proposition et d'expérimentation en matière de gestion de la qualité du vivant et des questions de gouvernance qu'elle pose, car il continue de croire mordicus à des formes de management impliquant mieux les acteurs du territoire et souhaite contribuer à leur émergence en Rhône-Alpes.

A la faveur de la soirée-débat rapportée dans ces colonnes, il veut s'ouvrir à de nouveaux membres motivés pour saisir cette opportunité de rencontres, de réflexions et de débats pour des territoires ruraux vivants et entreprenants et partager une certaine idée de l'homme dans l'action.

* ARCABAS, peintre (auteur de l'œuvre du Musée Départemental d'Art Sacré Contemporain de Saint Hugues de Chartreuse) ; Pierre BAFFERT, professeur ; un autre Pierre BAFFERT, premier président du PNR de Chartreuse ; Michel BOUVARD, député de Savoie, président du Conseil de surveillance de la Caisse des Dépôts ; Jean-Paul CLARET, maire, conseiller général et actuel 1^{er} vice-président du PNR de Chartreuse ; Pierre FEUGIER, maire et 1^{er} président de l'association « Avenir de l'Agriculture en Chartreuse » ; René MAJO, urbaniste ; Gilbert MOUILLON, ancien cadre de la Caisse des Dépôts (inhumé la veille en terre de Chartreuse, la soirée-débat lui était dédiée) ; Anne PISOT, ancienne directrice du PNR de Chartreuse, consultante en développement local ; Guy ROUX, ingénieur de la formation et du développement rural.

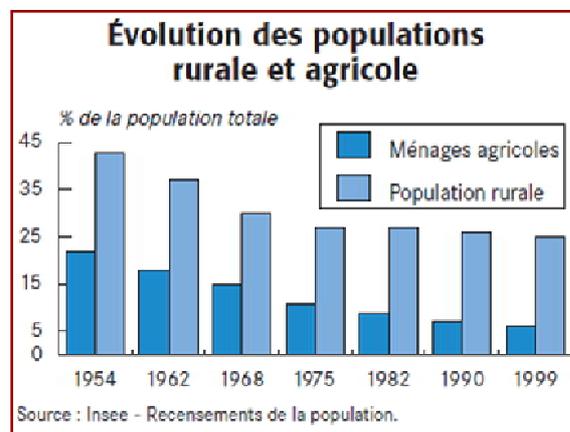
Agriculture et territoire : vers un destin commun

Synthèse par René Caspar, membre du Comité d'Orientation de Sol et Civilisation

Le groupe Camboulazet de Sol et Civilisation, les Jeunes Agriculteurs et le Conseil Général de l'Aveyron ont organisé à Rodez entre janvier et avril 2010 une série de trois colloques sur le thème de l'agriculture territoriale et du métier d'agriculteur. Nous avons voulu revenir ici sur la conférence du 28 janvier 2010 de Bertrand Hervieu, qui nous offre quelques réflexions prospectives éclairantes. Bertrand Hervieu est sociologue et Inspecteur Général de l'Agriculture. Il a récemment écrit *Les Orphelins de l'Exode Rural* (2008, l'Aube).

L'agriculture française rencontre deux phénomènes inattendus et marquants en ce début de XXI^e siècle. D'une part, la recomposition des agricultures au niveau mondial et la naissance d'une agriculture de firme à côté d'une agriculture familiale et d'une agriculture de survie. L'agriculture de firme et agriculture familiale ne sont pas forcément antinomiques, mais les puissances économiques en œuvre ne sont pas les mêmes.

D'autre part, on assiste en France à la fin paradoxale de l'exode rural, les territoires deviennent davantage le support d'une fonction résidentielle, posant ainsi la question de la place des agriculteurs, autrefois majoritaires.



Comme le confirment les recherches menées notamment par le groupe de travail Nouvelles Ruralités, on observe que depuis le début des années 80, les proportions ont tendance à se conserver, voire à s'inverser légèrement. Et depuis 1999, la tendance se précise et « le taux de croissance de la population dans les communes rurales est désormais supérieur à celui des communes urbaines »¹.

Face à cette double tendance de fond, il se dégage cinq grandes tendances dans l'espace rural français :

- Délocalisation et relocalisation ainsi qu'une plus grande mobilité des activités agricoles, ce qui est nouveau pour le monde agricole ;
- Processus de concentration des exploitations agricoles ;
- Montée de la question environnementale et « publicisation » des espaces ruraux (paysages), alors qu'on abandonne la gestion patrimoniale des exploitations ;
- Emergence de la notion de territoire et croisement des différentes fonctions porteuses d'un rang plurisocial dépassant le seul monde agricole ;
- Importance de la mobilité au travail entraînant une mobilité dans la composition sociale du territoire. Ce que l'agriculture a de particulier, c'est son exception à la mobilité, source d'incompréhension pour certains observateurs.

Ainsi, dans ce processus tant mondial par ses mouvements de fonds que propre aux territoires français par certaines de ces conséquences, trois scénarios sont alors possibles :

Scénario 1 : Le statu quo dans lequel les agriculteurs acceptent d'être une minorité, alors qu'ils ont été majoritaires dans les campagnes. La frustration liée à cette différence les incite à l'isolement avec un risque de coupure.

Scénario 2 : La « catastrophe » à 20 ou 30 ans avec une hyper concentration : course à l'agrandissement sans frein, à générer une agriculture sans agriculteurs.

Techniquement possible, ce scénario est tendanciel dans de nombreux pays du monde, notamment en France.

¹ INRA, Prospective Les nouvelles ruralités en France à l'horizon 2030. www.inra.fr

Scénario 3 : L'alliance des deux premiers scénarios, ce qui suppose diverses conditions :

- La poursuite d'une inventivité dans l'installation en accord avec d'autres professions ;
- Le volontarisme politique et économique pour lier le territoire et les produits en contrepoint de la massification ;
- La construction de partenariats entre agriculteurs et non agriculteurs, actifs et inactifs, etc. La poursuite d'une inventivité dans l'installation en accord avec d'autres professions.

Dans ce dernier scénario, les projets de territoire en sont un lien privilégié et la profession agricole est attendue dans son engagement, et non oubliée.

Dans le prolongement de ces trois scénarios, il est important de souligner que ceux-ci se construisent autour de la recomposition des formes de travail avec l'émergence partout dans le monde d'une agriculture nouvelle, très performante, totalement différente de ce qu'on connaît, très spéculative et abstraite, tirant sa puissance de fonds spéculatifs et/ou de fonds d'Etats qui construisent leur sécurité alimentaire par achat de terres à l'étranger (anciens pays colonisés, anciens pays soviétisés).



Champ de blé en Aveyron.

On assiste parallèlement à la survie d'une agriculture familiale (France, Etats Unis) mais aussi au développement d'une agriculture de survie liée à l'arrêt de l'exode vers les villes, agriculture souvent sans terre, sans technicité, sans moyens (pays en développement ou/et surpeuplés). En France, l'agriculture familiale est une construction historique qui, pour survivre, doit être comprise et voulue. Le risque, c'est de considérer que l'agriculture de firme suffit à nourrir la planète.

Par ailleurs, le choc d'un monde sans paysans est une question intimement liée à notre histoire,

qui, sur ce point, semble très différente de celle du reste de l'Europe (notamment en Allemagne et en Angleterre). La France s'est construite sur une occupation dispersée et égale du territoire, liée à la présence des ressources mais aussi à des impératifs de sécurité nationale. Il y a là une explication de l'isolement français dans les négociations agricoles européennes. L'enjeu est de trouver des alliances et donc de comprendre et faire comprendre notre spécificité. ■

Le groupe de Camboulazet

Depuis le départ de Raymond Lacombe, ses amis ont décidé de poursuivre une démarche d'écoute et de réflexion sur la ruralité. Rapidement la décision est prise d'associer des jeunes. Ainsi, le lycée agricole de La Roque, à Rodez, devient partenaire et avec ses élèves participe à l'organisation de conférences.

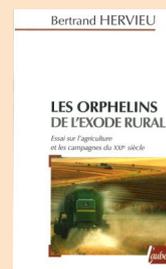
« Créer des lieux d'échanges et de débats afin de rompre l'isolement et de susciter des comportements citoyens. Rappeler que l'économie et l'entreprise sont au service de l'homme. Susciter une démarche de ressourcement et de recherche d'éthique commune fondée sur les différents textes de la déclaration des droits de l'homme. »

(extraits de la Charte du Groupe).

LES ORPHELINS DE L'EXODE RURAL Essai sur l'agriculture et les campagnes du XXI^e siècle, de Bertrand Hervieu

Pendant un siècle, la France a tenu un discours de lamentation sur l'exode rural. Aujourd'hui, les campagnes se repeuplent et le doute s'installe. Que sont ces nouvelles campagnes au sein desquelles la résidence l'emporte souvent sur la production ? Cette question a-t-elle un sens au niveau du monde ? Dans nombre de pays, les populations rurales ne sont-elles pas au contraire assignées – sur place – à vivre des pauvretés radicales ?

Remplaçant la situation française dans le cadre mondial des agriculteurs, ce livre s'appuie sur des pratiques de recherche et des positions de responsabilité pour nous proposer une « machine à faire penser » l'évolution agricole. Un essai stimulant sur une question essentielle de notre avenir.



Les 19^{es} Assises de Sol et Civilisation

Jeudi 7 octobre 2010 à la FNCA, Paris

Face aux crises, réinventons notre avenir

La voie de l'économie territoriale

Entre l'économie globalisée et les économies alternatives, il y a probablement une troisième voie, celle de l'économie territoriale, qui saurait conjuguer proximité et ouverture, soucis du local et performance des filières. Cette économie repose sur une mise en synergie des acteurs locaux, de leurs activités et la valorisation des ressources endogènes, matérielles et immatérielles. Des produits du terroir à l'économie du lien, en passant par le développement local, cette économie n'est pas nouvelle, mais elle se réinvente chaque jour et se montre créative et innovante. Face à la mondialisation qui s'accélère, face aux enjeux du développement durable qui nous interpellent, n'est-elle pas à encourager davantage ? Ne préfigure-t-elle pas l'économie durable que chacun cherche ?

Nous ont déjà confirmé leurs participations : Jean-François DRAPERI, Directeur du Centre d'Economie Sociale Travail et Sociétés ; Philippe MANGIN, président de Coop de France ; Bernard PECQUEUR, professeur à l'Université Joseph Fourier à Grenoble, et Jean VIARD, sociologue.

Fédération Nationale du Crédit Agricole (FNCA)

48, rue de la Boétie – 75008 Paris

9h30 – 17h (avec buffet)

Participation : 35 €

Informations : 01 44 31 16 61 ou soletcivilisation@soletcivilisation.fr

Nos récentes publications



Développement durable et Territoire : un couple en devenir ?

Cahier n°3 de Sol et Civilisation

Le développement durable est souvent présenté comme un développement qui saurait concilier le progrès social, le respect de l'environnement et la croissance économique. Il renvoie en creux aux trois crises emboîtées du monde contemporain : la perte de sens de l'économie, notamment par son artificialisation financière, la dégradation du vivre ensemble dans nos sociétés individualisées, la rupture des équilibres écologiques.

L'objectif de ce cahier est de montrer que le territoire est un espace de projet pour mettre en œuvre une telle stratégie intégrative et inventer un autre développement. Nous l'aborderons en croisant plusieurs thématiques : l'aspect territorial du développement, la vie sociale dans les quartiers difficiles, l'aménagement du territoire, l'économie, l'environnement, la gestion du vivant, sans oublier le développement de l'homme lui-même. La diversité de ces articles est volontaire parce que, comme toute complexité, le développement durable s'aborde par de multiples points de vue.

Prix : 15 € + frais de port. Pour commander : www.soletcivilisation.fr

Sol et Civilisation

5, rue Joseph et Marie Hackin - 75116 PARIS

Tél. 33 (0)1 44 31 16 61

Fax 33 (0)1 44 31 16 74

E-mail : soletcivilisation@soletcivilisation.fr

Directeur de publication : Michel LEDRU

Rédacteur en chef : Guillaume DHERISSARD

Coordinateur : Truong-Giang PHAM

Lecture et maquette : Prisca ARDJOMAND COUTURIER

La lettre de Sol et Civilisation est tirée à 3 900 exemplaires
Imprimerie L'ARTÉSIENNE - 62802 LIÉVIN